

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025

Ordre du jour

- 1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 03.02.2025**
- 2. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- 3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - ANNEE 2025**
- 4. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DE LA COMMUNE NOUVELLE DE TRUCHTERSHEIM**

**01-OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU 03 FEVRIER 2025**

Le procès-verbal de la séance du 03 février 2025 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance.

Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité, dans la forme et la rédaction proposées.

02-OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne Mme Marie-Laure RAYMONDEAUD-CASTANET comme secrétaire de séance.

**03-OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE –
ANNEE 2025**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025. Selon l'article L.2312-1 du CGT, « *Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations budgétaires du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.* ». Ce rapport présente la situation financière de la collectivité avec une rétrospective de trois années et une prospective sur les deux années à venir.

Le travail de prospective réalisé s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses permettant d'établir les projections jusqu'en 2026.

Les principaux ratios financiers montrent que les finances de la commune sont saines :

- Le taux d'épargne brute, malgré une légère érosion, se maintient ;
- Le ratio de désendettement est nul ;
- Les taux d'impôts locaux n'augmenteront pas pour la 18^{ème} année consécutive.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), tel qu'envisagé dans cette prospective et compte tenu de ces hypothèses de travail pourra être mis en œuvre sans recourir à l'emprunt.

Les principaux projets inscrits au PPI pour les années à venir sont les suivants :

- L'aménagement de pistes cyclables
- La construction de vestiaires-clubhouse
- L'extension de la mairie de Behlenheim
- L'aménagement du parking de l'Espace Terminus
- La création d'un parc paysager

Considérant l'ensemble des besoins, tant en matière de fonctionnement des services qu'en investissement, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'impôts locaux.

Après délibération, le conseil municipal

- prend acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2025 sur la base du rapport annexé à la délibération,
- valide les opérations budgétaires telles que présentées et approuve le PPI,
- demande à Monsieur le Maire de préparer un projet de budget pour l'année 2025 qui soit conforme à ces orientations.

04-OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM

Vu la délibération du Conseil Municipal N° D_2023_0904_08 du 04 septembre 2023,

Vu la préparation conjointe du compte financier unique par la commune et le service de gestion comptable de Saverne, dans le respect des prérogatives respectives.

M. le Maire présente au conseil municipal les résultats de l'exercice 2024 du budget communal arrêté comme suit :

*** SECTION de FONCTIONNEMENT**

Dépenses 2024	3 129 341.99 €
Recettes 2024	3 701 035.26 €
Résultat 2024 : excédent	571 693.27 €
Report 2023 : excédent	492 871.69 €
Résultat de fonctionnement cumulé	1 064 564.96 €

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses 2024	2 995 321.25 €
Recettes 2024	1 681 680.98 €
Résultat 2024 : Déficit	1 313 640.27 €
Report 2023 : excédent	4 205 698.88 €
Résultat d'investissement cumulé	2 892 058.61 €

Monsieur le Maire quitte la séance.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 25 voix pour d'adopter le compte financier unique de l'exercice 2024.

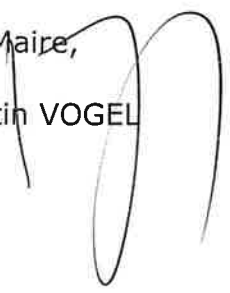
DIVERS

Présentation de la synthèse du rapport social unique 2023

M. le Maire présente à l'assemblée une synthèse des caractéristiques des effectifs de la mairie (salaires, absences, moyennes d'âge, statuts, etc).

Le Maire,

Justin VOGEL



La secrétaire de séance,

Marie-Laure
RAYMONDEAUD-CASTANET

